

Colmar, le 30 janvier 2019

La police municipale contrôle les cycles dans les établissements scolaires

Pour la sécurité des cyclistes scolarisés, les agents de la police municipale de Colmar procèdent à des contrôles préventifs portant sur l'équipement des cycles, et plus particulièrement les dispositifs permettant de voir et d'être vu de nuit.

Le prochain contrôle aura lieu le :

Lundi 4 février à 7h30
Lycée Blaise Pascal
74 rue de Logelbach

*En présence d'**Yves Hemedinger**, 1^{er} Adjoint au Maire.*

Il appartient aux parents de veiller à ce que la bicyclette utilisée par leur enfant soit conforme aux prescriptions du code de la route, en s'assurant que celle-ci soit effectivement équipée d'un éclairage avant et arrière en bon état de fonctionnement, de dispositifs rétro-réfléchissants et de freins efficaces.

Enfin, revêtir un gilet rétro-réfléchissant et porter un casque de protection homologué, contribuent à assurer une meilleure sécurité pour les cyclistes.

CONTACT PRESSE :

Lucie HAMON - Attachée de presse
03 69 99 56 21 - 06 99 02 64 33
lucie.hamon@colmar.fr